

Calimero : Pour avoir brûlé le Coran, chez moi, j'ai fait 22 heures de garde à vue, et je risque prison et amende !

Riposte Laïque : Vous allez être jugé le 10 janvier prochain, au tribunal de Strasbourg. Vous êtes accusé d'avoir uriné sur le Coran, d'y avoir mis le feu, et d'avoir réalisé une vidéo sur ce sujet. Pourquoi avez-vous fait cela ?

Calimero : J'ai fait cela dans le cadre de ma chaîne de télé amateur. Le concept de mes « live » en direct, c'est une absolue liberté où n'importe qui peut intervenir à n'importe quel moment par téléphone ou skype : ça sonne, je prends l'appel sans aucun filtrage, je laisse les spectateurs s'exprimer sur tous les sujets. Il y a aussi un chat en temps réel où il règne une absolue liberté ; on peut me dire ce qu'on veut, je ne bannis pas.

Souvent, ce sont les clashes qui prédominent avec insultes la plupart du temps, sauf cette fois-là ou on parlait d'un sujet sérieux : le pasteur américain qui avait eu comme projet de brûler le coran.

Quelqu'un m'a dit : « tu n'aurais jamais les couilles de le faire » je lui ai répondu que c'était juste un livre et que je ne voyais pas en quoi c'était si extraordinaire... sauf que je n'irais pas dépenser 10 euros pour m'acheter un coran et le brûler ensuite pour leur faire plaisir. Un autre internaute m'a dit : « ok, si je t'envoie le coran par la poste sans que ça ne te coûte rien, tu le fais ? » j'ai répondu oui, je le fais et je l'ai juré devant les spectateurs de ma chaîne..

En fait, c'était juste un défi que mes spectateurs ont lancé sur ma chaîne.

Riposte laïque : Vous avez évoqué, dans la video incriminée, le 11 septembre 2001, pourquoi ? Il semble que cela ait été un

élément déterminant dans l'acte d'accusation de votre procès, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Calimero : Je ne trouvais pas ça drôle de juste brûler le coran, j'ai voulu rendre ça amusant pour ceux qui regardent en faisant une mise en scène. J'ai donc pris des gratte-ciels en carton du jeu de société « Hotel » pour représenter les tours du WTC, j'ai fait voter sur le chat les pages qu'on prendrait : ils ont voté la page 69 et la page 66 vu qu'il n'y avait pas 666 pages. Avec ces pages j'ai fait 2 avions en papier et j'ai dessiné, avec un stylo de la gendarmerie, un terroriste qui dit « allah ouakbar » dans une bulle de bande dessinée, puis je l'ai lancé contre une tour pour la renverser. Puis, j'ai mis le feu à la page du coran pour simuler l'avion qui explose. Beaucoup de gens ont ri, moi aussi, c'était un bon moment de rigolade surtout quand j'ai lancé le deuxième avion et qu'il n'a pas fini sa course sur la tour mais a dévié totalement sur la gauche et j'ai dit : « merde, celui-là est allé directement au pentagone »

Cette mise en scène fut cependant un acte déterminant. En effet, moi je pensais être jugé pour avoir brûlé le coran mais j'ai appris le jour du procès qu'on me jugeait non pas pour ça, mais pour avoir fait un lien entre les attentats du 11 septembre et l'islam.. Apparemment aujourd'hui en France, on n'a plus le droit de rappeler que des personnes ont fait sauter des tours au nom d'un livre.

Riposte laïque : Que répondez-vous à ceux qui disent que vous vous êtes livré à une provocation gratuite et stupide ?

Calimero : C'est gratuit et stupide je le revendique, comme la plupart des mes émissions. J'ai jamais eu de soucis quand je me suis moqué d'autres choses... mais apparemment l'islam est sacré en France. La série South Park s'attaque aux juifs, aux mormons, aux scientologues... etc de façon très virulente et Cartman (un des personnages principaux de la série) dit des choses très antisémites par exemple. La seule fois où leurs épisodes ont été censurés en France, c'est lorsqu'ils ont parlé du prophète Mahomet. D'ailleurs dans cet épisode, ils disent qu'il y a un pouvoir, celui d'être inattaquable, on ne

peut pas se moquer de lui et les célébrités veulent lui subtiliser ce pouvoir. (Liens : <http://www.south-park.me/200-s14e05-vostfr/> et <http://www.south-park.me/201-s14e06-vostfr/>)

Nous devons défendre notre droit à la pitrerie et à la moquerie. L'islam doit s'accommoder avec ça, comme les autres religions l'ont fait avant lui. Le coran n'est sacré que pour ceux qui y croient, pour d'autres c'est juste un livre.

J'en ai marre qu'on nous impose sur quoi et sur qui on a le droit ou non de rire, je suis pour un humour sans barrières et une liberté d'expression totale.

Riposte Laïque : Quelles sont les personnes et/ou associations qui ont porté plainte contre vous, et sous quel prétexte ?

Calimero : Saïd Aala représentant la grande mosquée de Strasbourg a porté plainte contre moi. Il a dit que la communauté musulmane a été blessée par cet acte ignoble, il me reproche surtout d'avoir brûlé le coran, rien sur le 11 septembre... contrairement au parquet, pour celui-ci, c'est l'inverse.

Riposte Laïque : Quels soutiens avez-vous reçus ?

Calimero : J'ai eu le soutien de mon avocat Maître Bettcher que je remercie vivement pour m'avoir défendu par conviction, sans me demander d'honoraires pour me défendre lors de ce procès. Je peux dire que je ne regrette pas d'avoir fait appel à lui car il est vraiment très compétent.

Lors du procès j'ai également fait la connaissance de Francis Neri, membre de votre organisation, Résistance républicaine, qui m'a dit que vous me souteniez.

Riposte Laïque : Vous attendiez-vous à un tel déchaînement contre vous ? Cette affaire a-t-elle changé votre vie, et vous sentez-vous menacé dans votre quotidien ?

Calimero : Je ne m'attendais pas à un tel déferlement médiatique, j'ai eu la une régionale des DNA, plus de 30 journaux ont parlé de l'affaire en France et des centaines à l'étranger. Je pensais au mieux faire une apparition dans les faits divers, 4 ou 5 lignes... Je ne m'attendais pas non plus à faire 22H de garde à vue pour ça... il y en a qui brûlent des

voitures qui ne leur appartiennent pas et ils font autant de garde-à-vue que moi qui ait brûlé un livre qui m'appartenait, chez moi.

Cette affaire n'a pas tant changé ma vie que ça, les policiers avaient très peur pour moi mais à part quelques illuminés qui sont venus toquer à ma porte ou des menaces sur internet... je n'ai rien eu de particulier.

Riposte Laïque : Souvent, un procès coûte cher. Quelle est votre situation financière, et cet épisode vous met-il en difficulté ?

Calimero : J'étais au chômage depuis quelques mois et là je viens de créer ma société. J'ai mis toutes mes économies dedans donc forcément actuellement je n'ai plus beaucoup d'argent de côté. Heureusement mon avocat ne m'a pas demandé d'honoraires pour le premier procès, mais c'est sûr que s'il y a un deuxième procès ce sera dur pour moi de refaire appel à cet avocat de renom vu son tarif à la hauteur de sa réputation.

Riposte Laïque : Si vous étiez condamné à une peine de prison avec sursis, et/ou à une amende conséquente, comment réagiriez-vous ?

Calimero : C'est sûr que si j'étais condamné à de la prison avec sursis je ferais appel car sinon cette décision ferait jurisprudence et on ne pourrait plus critiquer ni plaisanter en France avec aucune religion, ce serait le rétablissement du blasphème. Pour l'amende ça dépendra du montant, je ne pourrais pas payer si elle est de 5000 euros par exemple.

Riposte Laïque : Que peut-on faire pour vous aider ?

Calimero : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, si des personnes veulent m'aider financièrement pour que je puisse payer mon avocat ou l'éventuelle amende je suis preneur, je cherche également une maison d'édition pour publier un livre que je suis en train d'écrire sur cette affaire(1).

Propos recueillis par Christine Tassin

(1) Si vous désirez aider Calimero, vous pouvez lui envoyer un

don par chèque libellé à l'ordre de Résistance républicaine à
Résistance républicaine, La Grange, l'Ermitte, 32120 HOMPS.